

Une activité dominée par l'informel

Etude : Le taux de recyclage du plastique reste encore faible

Siham Jadrroui

sjadroui@aujourd'hui.ma

La filière récupération - tri-recyclage au Maroc est dominée à 90% par le secteur informel. C'est ce qu'indique une étude menée par Atlas du plastique en coopération avec la Fondation Heinrich Böll, l'Association Zéro Zbel et le mouvement «Break Free from Plastic». Le recyclage du plastique au Maroc est un secteur important. Pourtant, il compte un nombre réduit d'acteurs formels (10 entreprises recensées en 2015) organisés en fédérations et en associations professionnelles, et une multitude d'acteurs informels qui représentent une très large majorité de l'activité (jusqu'à 85% du chiffre d'affaires selon certaines études). En effet, l'étude montre que le taux de plastique recyclé au Maroc reste encore faible. Et bien qu'il existe une forte demande de cette matière première de la part de l'industrie, des approches efficaces de tri à la source et de collecte des déchets, domaine largement aux mains du secteur informel, font encore défaut.

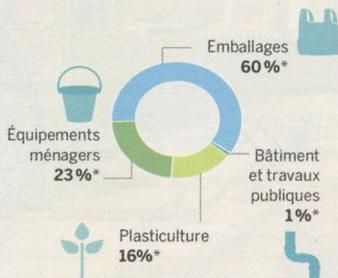
34% du plastique trié provient des décharges et 66% provient des villes

Selon cette étude, le plastique représente 10% de nos déchets ménagers au Maroc, soit une quantité d'environ 690.000 tonnes par an. Il est aussi très présent dans les déchets issus de l'industrie (granulés, déchets d'emballage industriel...) et du secteur agricole. Mais seule une partie minime est recyclée. Ainsi, les déchets plastiques de toutes sortes sont les déchets les plus visibles dans les campagnes et les divers espaces naturels au Maroc. «Des audits de déchets menés par l'association Zéro Zbel sur les plages, en montagne et dans le désert sur plus de 50.000 unités de déchets collectés et caractérisés, ont montré que les déchets plastiques sont systématiquement la catégorie la plus présente (en moyenne 74%)». Ladite étude montre effet que 60% des produits récupérés pour recyclage proviennent de la filière d'emballage (bouteilles, bidons, bouchons, etc.). «Après tri et récupération par les chiffonniers, les déchets sont vendus à des semi-grossistes, ou directement à des grossistes dans les «guelssa» (dépôts intermédiaires) en ville. Les matières plastiques recyclables ensuite vendues à des entreprises formelles finissent majoritairement par être exportées à l'étranger (France, Espagne, Italie, Turquie, Asie...), tandis qu'une petite partie est recyclée au Maroc à un prix souvent peu compétitif». Ceci étant,

QUELQUES CHIFFRES SUR LA GESTION DES DÉCHETS PLASTIQUES AU MAROC

SOURCES DES DÉCHETS PLASTIQUES

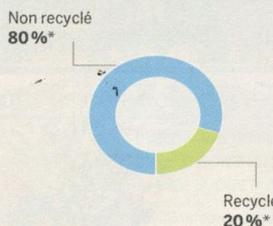
D'où proviennent nos déchets plastiques ?



Les données suivies d'un * sont issues de l'étude "Proposition d'approche pour structurer la filière recyclage des matières plastiques", UCOTRA consulting, 2015. Les données suivies de ** sont basées sur l'étude sur la gestion des déchets au Maroc réalisée par l'association Zéro Zbel, Septembre 2019.

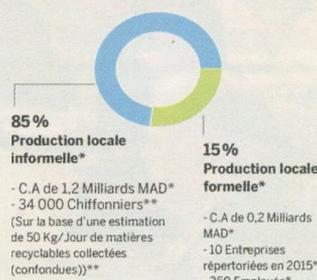
INTRANTS DE LA FILIÈRE DU RECYCLAGE

Quel pourcentage des déchets plastiques générés est recyclé ?



PRODUCTION DE LA FILIÈRE DE RECYCLAGE PLASTIQUE (200 000 T / an)*

Chiffre d'affaires 1,4 MAD sur la base de 7000 MAD/T



l'étude souligne le rôle capital que joue le secteur informel dans la gestion des monceaux d'ordures, surtout dans les villes qui manquent d'infrastructures de recyclage ou d'élimination des déchets. «Étant donné la difficulté d'obtenir de la matière recyclable de qualité (non souillée), le rôle central joué par l'informel et l'inefficacité avérée du tri en décharge, il est clair que réduire la mise en décharge et favoriser le tri en amont sont les meilleurs moyens pour améliorer significativement la gestion des déchets et réduire la pollution plastique».

7.000 à 10.000 chiffonniers au Maroc

Le plastique est récupéré au niveau des points de collecte des ordures ménagères par des chiffonniers surnommés péjorativement «Mikhala» ou «Bouâara». «Ces chiffonniers représentent un pilier fondamental du secteur de recyclage du fait qu'ils sont les seuls à assurer un tri permanent permettant d'alimenter l'industrie. Pourtant, leurs conditions de travail sont d'une précarité dramatique», indique la même source. Les chiffres officiels dénombrent 7.000 à 10.000 chiffonniers au Maroc. Selon les estimations de l'association Zéro Zbel, basées sur un calcul lié aux quantités collectées dans le secteur informel, il y en aurait près de 34.000. Quelques initiatives visent à les organiser en coopératives pour faire du tri en décharge, mais les chiffonniers en ville ne sont pas concernés. «Officiellement une vingtaine de coopératives de chiffonniers existe, mais l'expérience la plus réussie ne trie que 2% des déchets apportés à la décharge où ils opèrent, ce qui est essentiellement dû au temps de séjour passé dans les centres de transfert, rendant ainsi le plastique collecté plus dégradé et défavorable au recyclage». De plus, l'absence de groupements de

récupérateurs les empêche de constituer un pôle économique viable. «L'absence de tri à la source organisé induit que les déchets plastiques sont généralement souillés par les lixiviats, les graisses... En conséquence, leur qualité est détériorée et leur recyclage devient beaucoup plus coûteux», peut-on lire dans le rapport.

Des systèmes de tri à la source

Ladite étude préconise au Maroc de mettre en place des systèmes permettant le tri à la source. D'une part, en autorisant officiellement les chiffonniers à récupérer les déchets recyclables en milieu urbain, «cela permettrait de les intégrer dans l'économie du recyclage (circuit formel), d'améliorer les conditions sanitaires, environnementales et économiques de leur activités et d'approvisionner les usines de recyclage en matière propre et peu coûteuse à transformer». D'autre part, en impliquant les ménages pour qu'ils comprennent et participent à la transformation du rapport que nous entretenons à nos déchets. Par ailleurs, l'étude indique qu'il est essentiel et nécessaire de recourir à des mesures de réduction des déchets plastiques à la source pour éviter toute pollution par la suite. «En termes financiers, prévenir la pollution plastique reviendrait assurément moins cher qu'essayer de pallier ses externalités négatives a posteriori». Dans ce sens, le législateur ainsi que l'ensemble des citoyens ont un rôle majeur à jouer afin d'inciter les producteurs et les distributeurs à commercialiser leurs produits sans emballages à usage unique (en vrac ou en utilisant des contenants réutilisables), à éliminer effectivement les sacs et les produits plastiques jetables et à promouvoir les systèmes de consigne et tout autre alternative viable et durable.

Appel à l'instauration d'un cadre réglementaire

Les initiateurs de cette étude préconisent de revoir l'écotaxe existante sur la vente, sortie usine, et l'importation des matières plastiques, entrée en vigueur en 2014 avec un taux fixé à 1% ad valorem par la loi de Finances 2016. «La loi doit être revue et ses fonds utilisés de façon à produire un impact concret sur la réduction de la pollution plastique». De plus, ils recommandent l'instauration de systèmes de responsabilité élargie des producteurs. «Il est aussi nécessaire pour promouvoir l'éco-conception des produits mis à disposition des consommateurs marocains, c'est-à-dire que l'Etat se doit d'inciter les producteurs à travers des instruments fiscaux et un cadre réglementaire désignant des responsabilités étroites, à opter pour une conception plus responsable des consommables, tout en privilégiant des alternatives telles que le système de consigne, le vrac et les offres familiales». Aujourd'hui, il va sans dire que la filière récupération - tri-recyclage au Maroc est dominée par le secteur informel. Celui-ci donne un moyen d'existence sociale à plus de 34.000 personnes moyennement qualifiées et souvent analphabètes et leur offre des opportunités de développement personnel et professionnel à saisir. Pourtant, il constitue un environnement encore trop incertain pour favoriser l'investissement. «Sa non professionnalisation pénalise la compétitivité de l'ensemble du secteur de la plasturgie dans le marché international et les raisons qui freinent son développement sont nombreuses, ne pouvant être cernées que par une contribution multipartite et un débat national incluant l'ensemble des parties prenantes concernées», indique-t-on.